

## Le Bureau du Président

### Délibération du Conseil d'Administration de l'Association des Jeunes Élus de France en vue de la création d'une commission de travail.

Le conseil d'administration de l'AJEF après consultation du Bureau propose la création d'une commission de travail intitulée : « Commission de travail sur l'évolution des modalités de vote en France ».

Les séances des commissions ne sont pas publiques ; elles n'ont aucun pouvoir de décision ; elles examinent les affaires qui leur sont soumises et émettent de simples avis ou formulent des propositions.

VU l'article 5 du règlement intérieur.

Il est proposé au Conseil d'Administration de :

**DÉCIDER** la création de la commission de travail sur l'évolution des modalités de vote en France pour une durée de 6 mois à compter du 23 novembre 2020

**DÉSIGNER** la présidence de cette commission comme suit :

- Gwendal LECOINTRE, délégué régional de la fédération des jeunes élus de Bretagne, en tant que co-président ;
- Mélina ELSHOUD, délégué régional de la fédération des jeunes élus des Pays de la Loire, en tant que co-présidente.

**AUTORISER** la présidence de la commission à en nommer les membres.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération, le 23 novembre 2020.

Le président de l'AJEF  
Antonin MAHÉ



Antonin Mahé (Nov 23, 2020 10:30 GMT+1)

Le Premier vice-président de l'AJEF  
Victor LAVOLÉ



Victor Lavolé (Nov 23, 2020 18:04 GMT+1)